



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

VOSGES

BREVET DE MAÎTRISE

- **Vous découvrirez :**

Les techniques de travail, les notions du commerce et de la vente, les caractéristiques essentielles du pilotage d'entreprise artisanale.

- **Vous apprendrez :**

A diriger, animer et motiver une équipe de salariés, à former des apprentis, à négocier avec les fournisseurs, le banquier, les clients et à analyser l'activité d'entreprise artisanale.

- **Titre homologué de niveau III (BTS)**

- **Formation adaptée aux :**

- Chefs d'entreprise
- Salariés
- Jeunes (alternance)

- **Programme de formation :**

→ 6 modules d'enseignements généraux :

- Module A : Fonction entrepreneuriale
- Module B : Fonction commerciale
- Module C : Fonction Gestion financière et économique de l'entreprise artisanale
- Module D : Fonction Gestion des ressources humaines
- Module E : Fonction formation et accompagnement du jeune
- Module F : Fonction communiquer à l'international

→ Module Professionnel

- **Deux parcours de formation vous sont proposés :**

- **Brevet de maîtrise à votre rythme** : 1 journée par semaine (Lundi)
D'octobre à Juin – 105 Euros de frais d'inscription – les cours sont pris en charge par votre fonds d'assurance formation
- **Brevet de maîtrise en contrat de professionnalisation** : formation en alternance entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges et une entreprise d'accueil sur un rythme de 2 jours par semaine. Les coûts de la formation sont pris en charge par votre fonds d'assurance formation.

Renseignements et inscriptions auprès d'Isabelle FEBVRE
Tel . 03.29.69.55.56 ou par télécopie 03.29.69.55.92